

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
SEANCE DU 19 MARS 2018**

DATE DE LA CONVOCATION	13 mars 2018
DATE D'AFFICHAGE	13 mars 2018
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	13
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	2
- AYANT DONNÉ POUVOIR	1
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	1

Le Lundi 19 Mars 2018 à Dix Huit Heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique LAUDRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (13) : M. Christophe BENOIT, M. Eric COLLOMBON, M. Edouard DAVID, Mme Cécile DISDIER, M. Michel DOMINIQUE, M. Simon GIRAUD, M. Marc GUEYDON, M. Dominique LAUDRE, Mme Elisabeth MAEGHERMAN, M. Bruno MARTIN, Mme Raphaëlle MARTOIA, M. Laurent RISOUL, M. Hervé WADIER.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (1) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : M. Norbert COSTE, ayant donné pouvoir à Mme Elisabeth MAEGHERMAN
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (1) : M. Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Michel DOMINIQUE.

<u>Quorum au cours de la séance</u>		<u>Présents</u>
<u>Délibérations N° 2018-032 à N° 2018-061</u>	<u>Nombre de votants :</u> 14	13

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h15.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité nomme M. Michel DOMINIQUE, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 6 Février 2018 n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité.

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET INTERCOMMUNALITE

N°2018-034 : Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune à compter de l'exercice 2010 : présentation des actions mises en œuvre - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Prend acte des actions mises en œuvre détaillées dans le rapport présenté à la suite des observations émises par la chambre régionale des comptes, dans son rapport concernant la gestion de la commune de Vars à compter de l'exercice 2010.
- Dit que ce rapport sera, dès lors, communiqué dans les meilleurs délais au Président de cette chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

N°2018-035 : Désignation des représentants à IT05 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Désigne : Monsieur Christophe BENOIT, titulaire, et Monsieur Arnaud DE BLUZE DE SAINT-ARROMAN, suppléant, comme représentants de la commune à IT05.**

II. URBANISME - FONCIER - IMMOBILIER

N° 2018-036 : Convention précaire et révocable pour l'activité « Chiens de Traîneau » sur le site de Peyrol - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve l'exposé de M. le Maire,**
- **Fixe le montant de la redevance annuelle à 1 200 € révisable annuellement,**
- **Autorise M. le Maire à signer la convention précaire et révocable pour l'installation et la pratique d'une activité « Chiens de Traîneau ».**

N° 2018-037 : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public pour l'implantation de points de tri - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Autorise M. le Maire à signer la convention d'autorisation d'occupation du domaine public pour l'implantation de points de tri par la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.**

N° 2018-038 : Nouvelle tarification des droits de place sur le marché forain - - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve les propositions de tarifs suivants, qui entreront en application à partir du 1^{er} juillet 2018**

Tarifs en euros (€) / mètre linéaire d'étalage / marché

Passager été	Passager hiver	Abonnement marché d'été	Abonnement marché d'hiver	Abonnement marché annuel : hiver + été
4,50	4,50	3,00	3,00	2,00

N°2018- 039 : Convention avec l'établissement « Le Chamois » situé à Ste Maire pour la mise à disposition du parking sur la parcelle D 2245 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Autorise M. le Maire à signer la convention avec la SARL SANSTETHO, gérante de l'établissement « Le Chamois ».**

III. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS - MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

N° 2018- 040 : Rapport annuel 2015-2016 des délégués siégeant au sein de la SEM VARSTOUR en application de l'art L1524-5 du CGCT - Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- **Approuve le rapport écrit des représentants de la Commune de Vars au Conseil d'Administration de VARSTOUR, relatif à l'exercice 2016/2017, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L 1524-5.**

N°2018-041 : Avenant N°17 à la convention de délégation de Service Public avec la SEM SEDEV - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve ledit avenant N°17 ;**

- **Autorise** Monsieur le Maire à le signer et lui donne tous pouvoirs pour l'exécution de cette décision.

IV. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

N°2018 -042 : Transfert de la compétence Eaux pluviales - Approbation du PV - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de M. le Maire ;
- **Autorise** M. le Maire à signer le Procès-Verbal qui en découle.

N°2018-043 : Transfert de la compétence Assainissement - Transfert de l'emprunt - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de M. le Maire ;
- **Approuve** le rattachement du prêt interne au prêt d'un montant de 2 500 000 €, objet du contrat DEXIA CORIALYS N° MIR240632EUR, consolidé le 27/05/2010 ;
- **Approuve** le transfert de ce prêt à la Communauté de communes à hauteur du capital restant dû au 01/07/2018 du prêt interne consenti pour le financement de travaux de réseaux d'eaux usées.

N°2018-044 : Transfert de la compétence Assainissement - Modification du PV - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de M. le Maire ;
- **Autorise** M. le Maire à signer le Procès-Verbal qui en découle ainsi que la convention financière y référent ;
- **Annule et remplace** la délibération du Conseil municipal n°2017-158 en date du 12 octobre 2017 portant sur le même sujet.

N°2018-045 : Transfert de la compétence GEMAPI - Avenant à la convention financière - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de M. le Maire ;
- **Autorise** M. le Maire à signer l'avenant à la convention financière définissant les modalités du transfert de l'emprunt contracté dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI.

V. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

N°2018-046 : Tarifs de la cantine scolaire municipale - année scolaire 2018/2019 - Le Conseil municipal, par 12 voix et 2 abstentions :

- **Approuve** la tarification proposée.

N°2018-047 : Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement - Année 2017 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** la participation évoquée au Fonds de Solidarité pour le Logement,
- **Autorise** M. le Maire, à signer la convention avec le Conseil Départemental des Hautes Alpes s'y rapportant.

N° 2018-048 : Convention Cadre de Formation avec le CNFPT pour l'année 2018 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** ladite convention cadre avec le CNFPT et autorise Monsieur le Maire à la signer.

N° 2018-049 : Convention avec le GEST05 relative à la prévention et au suivi en santé au travail - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** ladite convention avec le GEST05 et autorise Monsieur le Maire à la signer.

N° 2018-050 : Piscine - Emplois saisonniers Eté 2018 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve les propositions susmentionnées
- Autorise M le Maire à signer les contrats de travail correspondant ainsi que l'adhésion à l'association « Objectif Plus Emploi » et le devis correspondant pour cet été.

N° 2018-051 : Emplois saisonniers aux Services Techniques - été 2018 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve le recrutement de 3 agents polyvalents aux services techniques en raison de besoins saisonniers dans les conditions susmentionnées (dont un avec un CACES) ;
- Autorise M. le Maire à signer les contrats de travail saisonniers

N°2018-052 OBJET : Recrutement pour le fonctionnement de la microcrèche - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve ladite proposition en matière de personnel ;
- Autorise M. le Maire à signer le contrat de travail correspondant.

N°2018-053 : Recrutement pour le fonctionnement de la Microcrèche pour la saison estivale 2018 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve lesdites propositions en matière de personnel ;
- Autorise M. le Maire à signer les contrats de travail saisonniers correspondants.

N°2018-054 OBJET : Modification du tableau des effectifs - suppression d'un emploi de gardien-brigadier - Filière police municipale - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve l'exposé de M. le Maire,
- Approuve la suppression d'un emploi de gardien-brigadier relevant de la filière police municipale,
- Modifie, en conséquence, le tableau des emplois de la filière de police municipale comme suit :

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Chef du service	Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	TC
Adjoint au chef du service	Gardien-brigadier	C	1	0	TC
Adjoint au chef du service	Brigadier-chef principal	C	0	1	TC

N°2018-055 : Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles - ATSEM - Filière médico-sociale - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- Approuve l'exposé de M. le Maire,
- Approuve la création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe de la filière médico-sociale pour assurer les fonctions du poste correspondant ;
- Approuve l'adoption du régime indemnitaire dans les conditions susvisées.

N°2018-056 OBJET : Convention sur le logement des saisonniers. Diagnostic préalable. Recrutement d'un agent contractuel - Modification - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de M. le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder au recrutement correspondant.
- **Charge** Monsieur le Maire d'inscrire les crédits s'y rapportant au budget prévisionnel 2018.

VI. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

N°2018-057 : Liste des décisions du Maire - Le Conseil municipal prend acte de la décision prise entre les séances du Conseil du 6 Février du 19 Mars 2018 :

DECISION N° 2018-04 : MARCHE DE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ETE 2018

Le Maire est autorisé à signer le marché de fleurissement de la commune pour l'été 2018 avec la GAEC Horticulture Chouvet, sise 05600 SAINT CREPIN pour un montant de 5 836,50 € HT soit 6 420,15 € TTC.

VII. QUESTIONS DIVERSES

N°2018-058 : Organisation du ramassage des poubelles dans le val d'Escreins pendant la saison estivale 2018 - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de Mme MARTOÏA,
- **Valide** l'expérimentation pour l'été 2018 d'un regroupement des poubelles en un point unique, à l'intersection de la route d'accès à Escreins et de la RD902.

N°2018-059 : Programme pluriannuel d'embellissement des villages - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de Mme MARTOÏA,
- **Valide** un programme pluriannuel sur 3 ans (2018-2019-2020) d'une enveloppe maximum de 100 000 €TTC pour permettre de petits aménagements participant à l'amélioration des espaces publics dans les villages.

N°2018-060 : Programme de restauration des ruines d'Escreins - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de Mme MARTOÏA,
- **Valide** le principe de relancer la réflexion en vue d'établir un programme pluriannuel de sécurisation, restauration et valorisation des ruines d'Escreins,
- **Sollicite** une réunion de travail en présence de M. Sylvestre GARIN afin de discuter des scénarii envisageables.

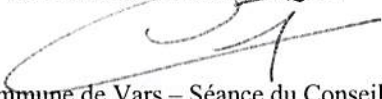
N°2018-061 : Réduction de la vulnérabilité du refuge de Basse Rua - Le Conseil municipal, à l'unanimité (les procurations ayant été exercées) :

- **Approuve** l'exposé de Mme MARTOÏA,
- **Décide** de finaliser l'étude de faisabilité afin de disposer de l'ensemble des éléments permettant de choisir la suite à donner, notamment au regard des contraintes budgétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Maire** clôt la séance du conseil municipal à 19h45.

Le Secrétaire de séance,

M. Michel DOMINIQUE



Le Maire,

Dominique LAUDRE

